

LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC

N°6
JANVIER 87



La Grand' Rue

SOMMAIRE

Un an déjà	page 3
Vu à la télé... une charité qui rapporte	4
Réformes à la Sécu	6
Aie qu'es ben placat mon ostal	9
Une petite usine pas comme les autres	10
Mais qu'est-ce qu'ils font de nos sous ?	12
Du théâtre à St-Bauzille ?	14
Théâtre et patrimoine	15
On recherche	16
Du rock à St-Bauzille	17
Attention Ecole	18
Etat-civil, Sourire en coin, Petites annonces	20

DUR-DUR CET HIVER !

Nous vous présentons le n° 6 du "Publiaire", avec nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous, de santé, de bonheur et de prospérité.

La fin de 86 et le début de 87 ont été bousculés par des perturbations sociales et climatiques. Manifestations des étudiants, arrêt des trains, coupures de courant, puis la neige, nous ont touchés plus ou moins gravement. Nous n'y étions plus habitués. Les premiers gênés ont sans doute été les grévistes eux-mêmes (suspension de leur salaire, leur seul revenu et incertitude du lendemain pour eux et leurs familles). Il a fallu de sérieuses raisons à ces adultes généralement pacifiques, pour se mettre volontairement dans de telles situations de conflit qui bouleversent leur vie. Peut-être, excédés de ne pouvoir prendre un train ou de voir le courant coupé interrompre une émission de TV, notre propre travail ou le chauffage de notre maison, n'y avons-nous pas suffisamment réfléchi. Pour les étudiants comme pour les salariés des services publics, constatons loyalement qu'ils n'ont pas été entraînés par leurs syndicats ou les partis d'opposition, mais bien par un "ras-le-bol", un mécontentement beaucoup plus profond et réel que celui des manifestants anti-grévistes entraînés par qui vous savez. Regrettons seulement que la concertation et le dialogue ne soient apparus, à propos des étudiants comme à propos des salariés, qu'après la démonstration de leur force. Si seulement cela pouvait servir de leçon !

En attendant que la Sagesse gagne les grands de ce pays, le "Publiaire" continue. Au menu de ce numéro, un peu de "culturel", une dose de "social", un zeste de "politique" et quelques tranches de vie quotidienne, tout cela dans un registre très Saint-Bauzillois.

Ca vous plaît ? Tant mieux ! Ça n'est pas tout à fait à votre goût ? De toute façon, dites-le nous

Mieux ... écrivez-le nous, le "Publiaire" en fera état.

COMITE D'ADMINISTRATION

BORIE Jacques
BRUN Michèle
COMBET Georges
ISSERT Alain
ISSERT Jean-François
ISSERT Lucette
IZARD Bernard
JULIEN Norbert
LACAN Eliane
MILLET Maryse
FERRIER Aimé
SALVI Simone
SUZANNE Jean
THEROND Josette

Gérant responsable du bulletin :

SUZANNE Jean
rue de la Roubiade,
34190 SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS

== SYNDICAT D'INITIATIVE ==
de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS

34190 GANGES

☎ (67) 73-70-12



**Campotel
des gorges
de l'Hérault**

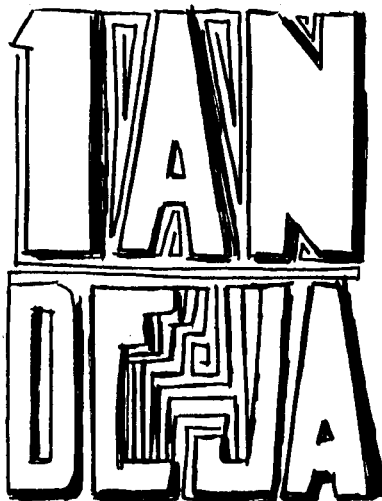
**Saint Bauzille
de Putois**

Tél. (67) 73.74.28

A 40 km de Montpellier
60 km de Nîmes et 90 km de Béziers,
le CAMPOTEL est situé à l'entrée des Gorges de
l'Hérault, au pied des Grottes des Demoiselles et à proxi-
mité des Cévennes.

==
UN MODE D'HEBERGEMENT
ORIGINAL, SYMPATHIQUE
==et PRATIQUE==

Le 20 Novembre, à 18 h, les "Amis du Publiaire", ceux qui l'ont aidé à naître, à exister, à s'améliorer, par leur participation à sa rédaction, à sa diffusion, à son financement, se sont réunis pour un pot d'amitié dans la salle de la Mairie. La salle était pleine et il régnait une atmosphère sympathique et enjouée à l'occasion de ce premier anniversaire.



Un mot d'accueil de Monsieur le Maire, Jean-François ISSERT et du Président Jean SUZANNE, ouvrait cette agréable soirée de contacts. Un petit compliment au journal, joliment composé et dit par Annie COMBET leur répondait, pour le plaisir de tous. On a eu ainsi l'occasion de faire connaissance les uns des autres, d'échanger idées, projets, appréciations, critiques ou suggestions, de mettre, parfois, des visages derrière des noms (surtout pour les Saint Bauzillois de fraîche date)... et aussi de prendre sa carte de membre "bienfaiteur" ou "actif" pour 1987, en échange d'une participation financière

volontaire. Car, sans un peu d'argent, pas de "Publiaire". En effet, si les rédacteurs, les dessinateurs, les dactylos, les distributeurs, etc..., si tous ceux-là sont bénévoles, il faut encore payer l'imprimeur (et il faut compter entre 1.500 et 2.000 F par numéro, soit entre 3 et 5 F l'exemplaire) à condition de garder la présentation actuelle, qui est sans doute un peu trop sobre.

Or il est distribué gratuitement. Devinette : qui paie ? Une soixantaine d'entre vous le savent et peuvent répondre "moi". Mais il semble qu'il y a beaucoup plus de 60 personnes à apprécier le "Publiaire", parmi les 500 ou 600 qui le reçoivent. Alors, chers amis qui approuvez notre action... Vous voyez ce que je veux dire....

L. P.

Bulletin à renvoyer au Publiaire (boîte aux lettres à l'ancienne Mairie) ou à remettre à l'un des administrateurs, avec un chèque ou la somme de votre choix.

NOM, prénoms :

adresse :

lis avec intérêt "Le Publiaire" et j'apporte ma contribution par un don de Frs.

Signature :

merci d'avance

La Charité: une "pub" qui rapporte... au fric ? Vu A LA TELE ooo

Vendredi 12 Décembre, la France entière avait les yeux et le coeur braqués sur l'émission "DONNE MOI LA MAIN" animée par Jean Luc LAHAYE et dont le but était de ramasser le plus d'argent possible pour financer la construction dans différentes régions de France de 8 maisons pour des enfants abandonnés ou relevant de la D.A.S.S. (Direction Action Sanitaire et sociale).

Dans les semaines précédentes, un appel avait été lancé pour que le public désireux de participer envoie ses dons en précisant le nom de la maison qui devait en profiter, les bâtiments, dans la plupart des cas, avaient été offerts par la municipalité de la ville.

Les représentants de la télévision étaient là, ainsi que de nombreux directeurs ou P.D.G. de maisons connues, artistes, chanteurs, etc... auxquels MOUROUSI arrachait, c'est le cas de le dire, des chèques portant des sommes énormes puisque à la fin de l'émission des centaines de millions étaient ainsi récoltés et je laisse de côté les dons en nature : tels celui de la maison "Saunier Duval" qui équipera en sanitaire, toutes ces maisons, "Jacadi" qui habillera ces enfants pendant toute leur vie, une autre qui installera le chauffage, l'autre les meubles, Chantal GOYA, elle, versera le bénéfice de son dernier disque à cette oeuvre et j'en oublie.

Les Français au coeur sensible y sont allés de leur larmette et ont ouvert leur porte monnaie comme d'habitude.

Pour moi je ne me sentais pas à l'unisson ce soir là et des conversations entendues autour de moi, chez le coiffeur, l'épicier m'ont inspiré ces quelques réflexions un peu désabusées.

D'abord pourquoi dans un pays dit "civilisé" mais où on jette le lait, la viande, les fruits et légumes que l'on ne peut pas vendre en est-on encore réduit à demander la charité ?

Car ces enfants abandonnés, sans parents ou dans la misère et plus largement ces gens dont s'occupent l'Abbé Pierre et, les Petits Frères des Pauvres, les clients des Restos du coeur ne devraient-ils pas être des Français à part entière et avoir droit non à la charité mais à des institutions légales pour lesquelles ils n'auraient pas à dire merci et où ils ne se sentiraient pas diminués.

Ensuite et c'est ce qui m'a le plus frappé tous ces P.D.G. de Sociétés lançaient des chiffres fabuleux, jonglaient avec des sommes fantastiques, PIVOT s'engageait au nom des maisons d'éditions absentes, MOUROUSI au nom de fabricants de voitures absentes aussi mais qui ont largement accepté; Alors que font de tout cet argent ces Sociétés quand elles ne l'investissent pas dans une bonne oeuvre ? C'est du tout bénéfice non ?

Ne serait-il pas plus simple, plus normal et plus décent de leur imposer un prélèvement obligatoire qui financerait ces oeuvres ?

Evidemment, il n'y aurait pas la publicité et les avantages que les généreux donateurs en retirent car je suis sûr que Jean Luc LAHAYE et Chantal GOYA par exemple vont doubler ou pire la vente de leurs disques ou livres.

Pourquoi un gouvernement dit "Social" et ils se réclament tous de cette appellation n'est-il pas capable de mettre de l'ordre entre ces appels continuels à la charité dont on nous accable et ce luxe indécent qui accompagne ces émissions, car si nous n'avons pas vu les manteaux de vison qui étaient au vestiaire, les bijoux parlaient à leur place.

La seule chose vraie dans tout cela, mais qu'on a manipulé pour la "pub" était la présence et les mots de l'Abbé Pierre qui a tiré des larmes à toute la salle. Merci à celui qui donne l'exemple mais n'en profite pas lui-même.

Jeudi 31 Décembre sur la 3ème chaîne même rengaine : Jean Luc LAHAYE, Rika ZARAI et Guy LUX et de nouveau des millions et des millions récupérés (là on n'a accepté que l'argent des sociétés pas des particuliers).

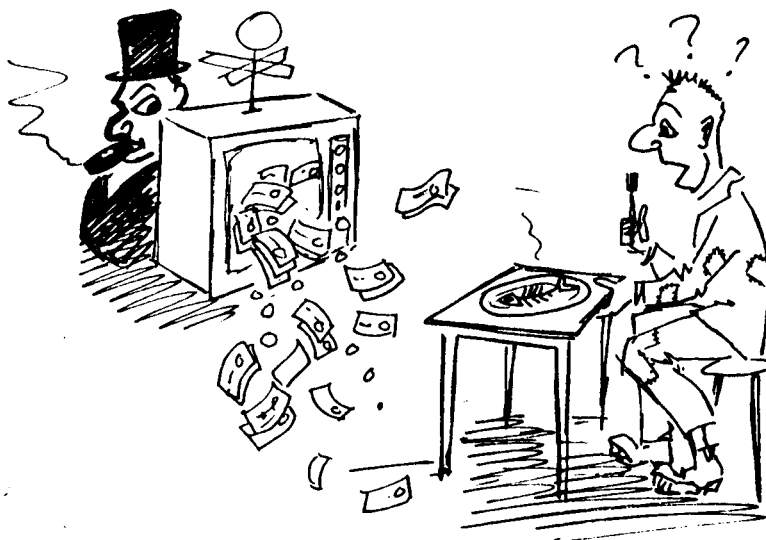
Alors en conclusion : eh bien ma conclusion je l'ai puisée le 1er Janvier dans la lettre adressée aux hommes par Coluche et Le Luron depuis le ciel "où ils nous voient tout à leur aise"

"Allez-vous bientôt arrêter de déc....., jeter la viande, le lait, les pommes, donner de l'argent aux agriculteurs pour qu'ils arrêtent de produire ? Ça pourrait servir à ceux qui ont faim ? non ? nous on peut pas comprendre ?

"Mais en tous cas, vu d'en haut ce qu'on peut vous dire c'est qu'en bas ça ne tourne pas rond et que vos dirigeants sont biens plus c... qu'ils paraissent quant on était avec vous;

"Réfléchissez avant qu'il ne soit trop tard."

Eliane LACAN



REFORMES A LA SECU

il vaut mieux être riche et bien portant
que pauvre et malade



A Saint-Bauzille, il y a beaucoup de gens âgés, parce que les jeunes ne trouvent pas de travail sur place. Aux anciens "Saint-Bauzillois" s'ajoutent les retraités venus d'ailleurs passer le reste de leur vie au soleil de notre sympathique petit pays.

Tous essaient que cela se passe au mieux en se soignant chaque fois que leurs vieilles douleurs ou des ennuis de santé plus ou moins graves viennent les perturber. Et c'est possible pour tous, mêmes les plus pauvres grâce à la Sécurité Sociale.

Mais les dépenses de santé, à Saint-Bauzille, comme ailleurs sont de plus en plus élevées :

En 1960, chaque français dépensait, en moyenne 260,00 Frs par an pour se soigner et, en 1984 : 6.500,00Frs.

Entre 1975 et 1985, les ordonnances médicales ont quadruplé. Quelques raisons essentielles à cette évolution :

- Augmentation de la population de plus de 85 ans, à grande consommatrice médicale : 250.000 en 1955, 750.000 en 1985, un million en l'an 2.000;

- Des techniques de plus en plus coûteuses, en particuliers dans les hopitaux (Ex; Le scanner, le lithotripteur -appareil à ultrasons pour "casser" les calculs)

- Des examens de laboratoire de plus en plus sophistiqués;

- Le développement du para-médical (Kinésithérapie etc...)

Tout cela est le signe d'un plus haut niveau de civilisation. Mais face à ces dépenses croissantes, l'essentiel des ressources (plus de 70%) reste les cotisations des salariés actifs et de leurs employeurs qu'on ne peut pas augmenter indéfiniment, surtout lorsque le chômage s'accroît. D'où l'important déficit de la Sécurité Sociale.

Face à cette situation, le Gouvernement a décidé de réduire les dépenses de la Sécurité Sociale, et a pris des mesures pour réaliser 10 Milliards d'économies. En voici l'essentiel, publié par les "liaisons sociales":

Assurance-maladie,
plan de
rationalisation :
maladies longues
et coûteuses,
affections sans
gravité,
indemnités journalières

PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE DÉCRETS, datés du 31 décembre 1986, mettant en place les mesures du plan de rationalisation de l'assurance maladie, présenté par M. Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, le 18 novembre 1986 (v. Documents - I - N° 119/-86 du 20 novembre 1986).

■ CONDITIONS D'EXONÉRATION DU TICKET MODÉRATEUR

► Suppression de la «26^e maladie» : ce système permettait aux malades atteints d'une maladie ne figurant pas dans la liste des 25 maladies lon-

gues et coûteuses mais «nécessitant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse» de ne conserver à leur charge qu'une somme de 80 F par mois. Les décisions de prises en charge à ce titre, intervenues avant le 1^{er} janvier 1987 demeurent applicables jusqu'au 1^{er} juillet 1987 au plus tard.

A compter du 1^{er} janvier 1987, aucune décision d'exonération totale ne peut plus être prise dans ce cas (décrets N°s 86-1373 et 86-1379).

SÉCURITÉ SOCIALE

- Mesures de rationalisation assurance-maladie

- Suppression de la «26^e maladie»

► **Modification de la liste des maladies longues et coûteuses** : elle est actualisée et comporte désormais 30 maladies. (décret N° 86-1380).

- Liste des maladies longues et coûteuses

► **Prise en charge totale réservée à la seule maladie justifiant l'exonération** : l'exonération totale du ticket modérateur, au titre d'une maladie inscrite à la liste des affections longues et coûteuses, est réservée aux soins **directement en rapport avec la maladie concernée** (décret N° 86-1378).

- Exonération totale pour la seule maladie reconnue

► **Remboursement effectif à 40 % des médicaments ne servant pas au traitement des maladies graves** : les médicaments destinés au traitement des affections sans caractère habituel de gravité sont remboursés désormais à 40 % pour tous les assurés, même pour ceux qui bénéficient, par ailleurs, de l'exonération du ticket modérateur (décret N° 86-1377).

- Traitement des affections sans gravité

► **Suppression de l'exonération pour les arrêts de travail supérieurs à 3 mois** : les assurés ne bénéficient plus de l'exonération du ticket modérateur à compter du premier jour du 4^e mois d'arrêt de travail lorsque leur état de santé nécessite un arrêt de travail d'au moins trois mois (décret N° 86-1376).

- Arrêts de travail de plus de trois mois

■ PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES :

Le gain journalier servant de base au calcul des indemnités journalières de l'assurance-maladie et de l'assurance-maternité était jusqu'ici déterminé d'après la dernière paie mensuelle antérieure à la date de l'interruption de travail (1/30^e de cette paie). Il sera désormais déterminé sur la base des **trois dernières** paies mensuelles (art. R. 323-4, 1^{er}, 2^e et 3^e du 1^{er} alinéa, modifiés), soit 1/90^e de ces trois dernières paies.

- Calcul des indemnités journalières

Ces dispositions s'appliquent dans le régime général, dans le régime des salariés agricoles et dans les départements d'outre-mer (décret N° 86-1375).

(Décrets N° 86-1373 à 1380 du 31 décembre 1986, J.O. du 1-1-87, p. 75 et suivantes).

LE PLAFOND DES COTISATIONS de Sécurité sociale est relevé de 9.480 F à 9.630 F par mois à compter du 1^{er} janvier 1987 et à 9.840 F par mois à compter du 1^{er} juillet 1987, comme nous l'avions déjà indiqué (v. *Bref social* du 23 décembre 1986). On trouvera, ci-joint, notre *Législation sociale (F2)* - N° 5893 de ce 2 janvier 1987 donnant les détails de ce relèvement et de ses incidences.

SÉCURITÉ SOCIALE

- Plafond des cotisations

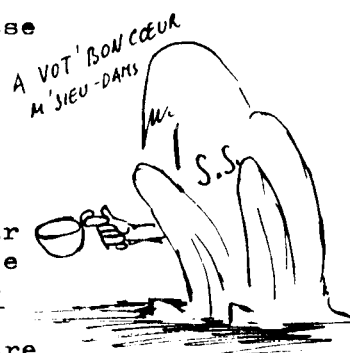
- Au 1-1-87 : 9.630 F/mois

(Décret N° 86-1374 du 31 décembre 1986, J.O. du 1-1-87, p. 75).

.... à quoi, il faut ajouter l'augmentation du forfait journalier de 23 F à 25 F et la suppression du remboursement des vitamines (sauf B 12 et D).

Commentaires : La Sécurité Sociale, qui a fêté son 40ème anniversaire l'an dernier, est le fruit de longues luttes sociales pour une société plus humaine, plus juste, plus solidaire. Elle a un coût qui s'élève avec nos exigences de santé, avec notre degré de civilisation, avec notre notion du confort. Beaucoup de pays étrangers nous l'envient. Elle a pratiquement supprimé la peur des conséquences financières de la maladie pour les petites gens, l'angoisse de se retrouver sans ressources à la fin de sa vie, telle que la connaissaient nos parents.

Il faut absolument prendre des mesures pour sauvegarder l'existence de cette magnifique institution. Or, face à ce déficit croissant, le Gouvernement n'a pas trouvé d'autre remède que de réduire les prestations aux malades. Il y en aurait pourtant d'autres : Nul doute, par exemple que le développement de la prévention ou une lutte énergique et efficace contre la toxicomanie, l'alcoolisme et le tabagisme réduirait énormément les dépenses de la "Sécu". Nul doute aussi qu'une meilleure concertation entre les différents prescripteurs médicaux et services hospitaliers éviterait la multiplicité d'examens identiques, le gaspillage de médicaments ou les hospitalisations trop longues. De même le développement de l'hospitalisation à domicile et ses services annexes amèneraient des économies considérables.



Restent les abus : ordonnances inutilement trop longues, arrêts de travail injustifiés, visites médicales bidon, mais facturées, pour se faire rembourser un médicament qui finit par revenir bien cher à tous les assurés. Les contrôles par la "Sécu" pourraient être plus efficaces sans pour cela recourir à des sanctions financières qui frappent indistinctement les usagers indécents et tous les autres.

On peut donc faire des économies considérables sans porter atteinte à la qualité des soins ni pénaliser financièrement les malades.

Mais on peut aussi augmenter les ressources de la Sécurité Sociale.

Il ne faut pas oublier que le Régime Général des Salariés n'est pas déficitaire en lui-même. Il ne l'est devenu lorsqu'ont été intégrés divers régimes particuliers déficitaires, eux, exemple : La Sécurité Sociale renfloue depuis des décennies le régime minier grâce au système de compensation inter-régime et que l'Etat subventionne.

C'est ainsi que tous les bénéficiaires de la "Sécu" ne cotisent pas sur les mêmes bases. Ceux qui "crachent le plus au bassinet", ce sont les salariés actifs et leurs employeurs (ce qui pénalise les entreprises qui emploient du personnel et favorise le chômage). Qu'on prenne en compte tous les revenus réels des assurés et qu'on demande à chacun une cotisation fixée sur des bases identiques pour tous et alors, on verra le monstre myélique du déficit de la "Sécu" se dégonfler comme une vulgaire baudruche. (Ce principe de cotisation d'après le revenu est adopté depuis longtemps par d'autres Caisses, notamment celles des Professions non salariées, non agricoles).

Mais au lieu d'entreprendre ces réformes indispensables on prend la solution de facilité qui consiste à réduire les prestations aux malades, ce qui ne fait que reculer les échéances et porter atteinte au principe même de la Sécurité Sociale, qui est de permettre à tout malade de se soigner efficacement en s'appuyant sur la solidarité des biens portants.

Les Saint-Bauzillois s'en souviendront chaque fois qu'ils auront l'occasion d'exprimer leurs avis sur le choix des grandes options qui les concernent et des hommes chargés de les mettre en pratique.

Lo Publiaire.

LES ROIS MAGES

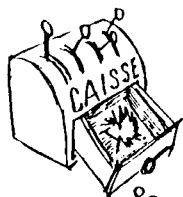
Ils perdirent l'Étoile un soir. Pourquoi perd-on
L'Étoile ? Pour l'avoir parfois trop regardée
Les deux Rois Blancs, étant des sçavants de Chaldée,
Tracèrent sur le sol des cercles, au bâton.

Ils firent des calculs, grattèrent leur menton...
Mais l'Étoile avait fui comme fuit une idée,
Et ces hommes dont l'âme eut soif d'être guidée,
Pleurèrent en dressant les tentes de coton.

Mais le pauvre Roi Noir, méprisé des deux autres,
Se dit : « Pensons aux soifs qui ne sont pas les nôtres.
Il faut donner quand même à boire aux animaux. »

Et tandis qu'il tenait son seau d'eau par son anse,
Dans l'humble rond de ciel où buvaient les chameaux,
Il vit l'Étoile d'or qui dansait en silence.

Edmond ROSTAND



AIE, QU'ES BEN PLAÇAT MON OSTAL

AH ! QUE MA MAISON EST BIEN SITUEE !

Siéi vengut veire mon país,
I passarai una mesada,
Vendemiarei a Martignas,
Farai de vin, pas ges d'aigada;

(Je suis venu voir mon pays,
J'y passerai un mois,
Je vendangerai à Martignas,
Je ferai du vin, pas du tout de piquette;)

Al camin nou, sus las platanas,
Entendrai cantar las cigalas,
E de ma fenèstra veirai,
La plana d'Anglas amai mai.
Aie ! qu'es ben plaçat mon ostal !

(Au chemin neuf sous les platanes,
J'entendrai chanter les cigales,
Et de ma fenêtré je verrai,
La plaine d'Anglas et bien plus.
Ah ! que ma maison est bien située.)

Veirai Taurac, Frigolet, lo forn cagaire,
Nostra dama del Suc nostra maire,
La cinhola, lo pic d'Anjau,
Aie ! qu'es ben plaçat mon ostal !

(Je verrai Taurac, Frigoulet, le four cagaire
Notre Dame su Suc notre Mère,
La cinhola, le pic d'anjau,
Ah ! qu'est bien placée ma maison.)

Dins ma vinha, amassarai, per mon porc,
de bortolaigas, de lachassous,
E per ma femna, un bouquet de flors;
Beurai a la font ont s'amorravan los forts,
Sant Bauseli de las bassas Cevenas ten lou record.

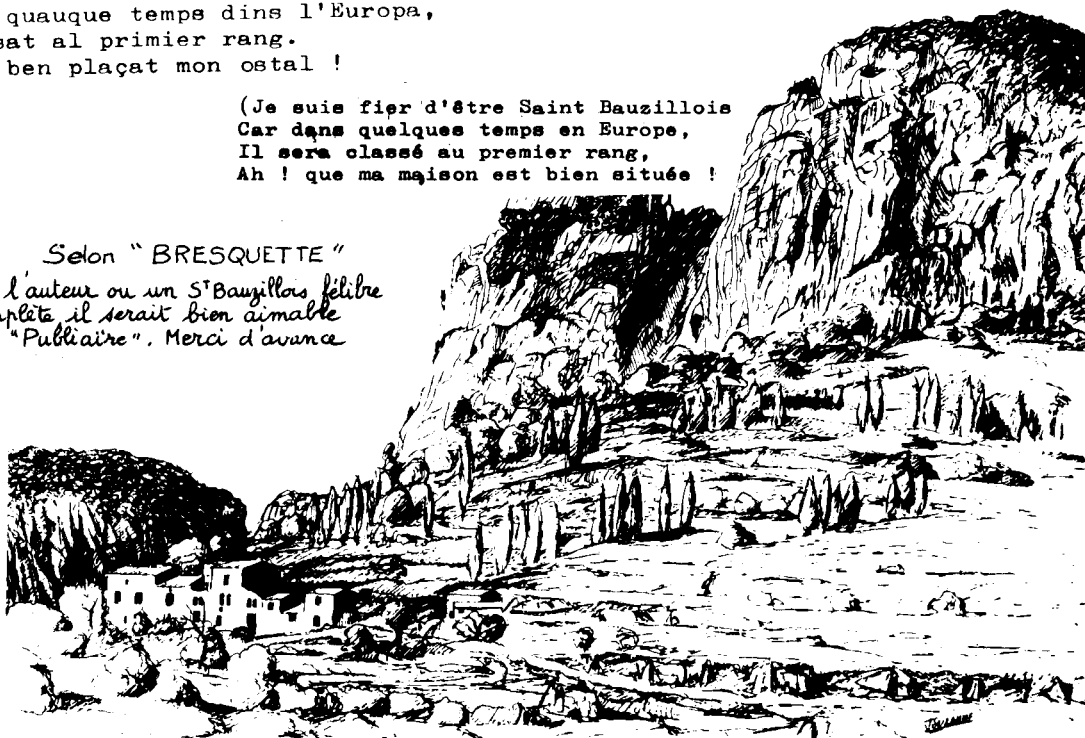
(Dans ma vigne, je ramasserai pour mon cochon,
Des "Bourtoulaïgues", de "Lachassous",
Et pour ma femme, un bouquet de fleurs,
Je boirai à la source où se penchaient les hommes forts,
Dont Saint Bauzille, dans les Basses Cevennes tient le record.)

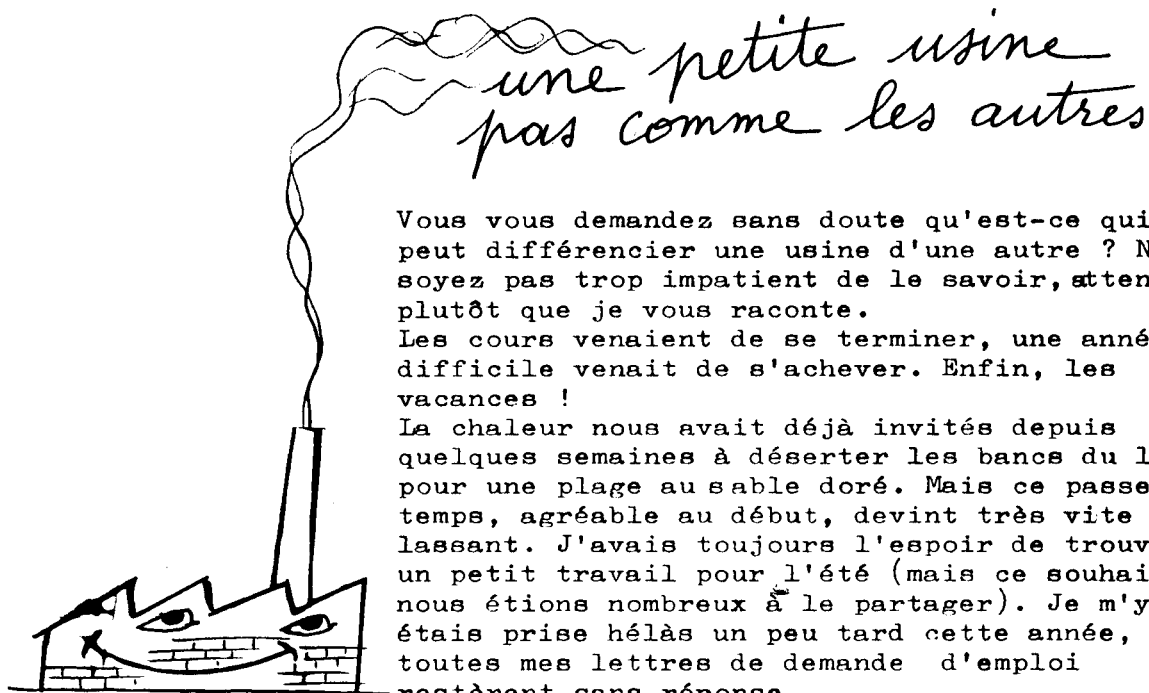
Siéi fier d'estre Sant Bauselenc,
Car, dins quauque temps dins l'Europa,
Sera classat al premier rang.
Aie qu'es ben plaçat mon ostal !

(Je suis fier d'être Saint Bauzillois
Car dans quelques temps en Europe,
Il sera classé au premier rang,
Ah ! que ma maison est bien située !

Selon "BRESQUETTE"

Si le petit fils de l'auteur ou un S'Bauzillois félibre
possède l'œuvre complète, il serait bien aimable
de le signaler au "Publiaire". Merci d'avance





une petite usine pas comme les autres

Vous vous demandez sans doute qu'est-ce qui peut différencier une usine d'une autre ? Ne soyez pas trop impatient de le savoir, attendez plutôt que je vous raconte.

Les cours venaient de se terminer, une année difficile venait de s'achever. Enfin, les vacances !

La chaleur nous avait déjà invités depuis quelques semaines à désertier les bancs du lycée pour une plage au sable doré. Mais ce passe-temps, agréable au début, devint très vite lassant. J'avais toujours l'espoir de trouver un petit travail pour l'été (mais ce souhait nous étions nombreux à le partager). Je m'y étais prise hélas un peu tard cette année, et toutes mes lettres de demande d'emploi restèrent sans réponse.

Nous étions déjà à la mi-juillet 1986, quand à ma plus grande joie, j'appris par mon frère, qui se tenait au courant de tout ce qui se passait dans le village, qu'une petite usine, ouverte depuis peu à ST-BAUZILLE-DE-PUTOIS, recrutait du personnel pour l'été.

Sans plus attendre, je me rendis à cette usine, je contemplais avec joie et anxiété, la plaque de bois qui indiquait son nom sur la façade : "L'HORTUS" (ce mot latin signifie maison de campagne ou ferme, le choix volontaire ou involontaire de ce terme était vraiment très judicieux), c'était une fabrique de vêtements de sports.

Je poussais avec émotion le portail, franchis la porte d'entrée, après avoir frappé, et le Directeur m'accueillit. Pendant qu'il m'expliquait en quoi allait consister mon travail, les horaires, le salaire que je percevrais... je regardais autour de moi cet atelier que j'avais essayé la veille d'imaginer. L'atelier se composait de deux grandes tables de travail qui occupaient la plus grande partie de la pièce. Un ciseau électrique était posé sur l'une d'entre elles (il permettait de découper les matelas de tissu). Sur la seconde table, des caquettes de vêtements découpés étaient entreposées, en attendant d'être réalisés. Sur une tringle étaient suspendus tous les patrons qu'une employée avait elle-même conçus. Il y avait aussi un étage que je n'eus pas tout de suite l'occasion de visiter (il était composé de machines à coudre, d'une élastiqueuse...) dans l'autre partie de la pièce de nombreuses étagères qui servaient à y entreposer les vêtements de sports terminés, d'une petite table de travail où une personne visitait les vêtements (c'est à dire vérifiait, avant de les emballer, qu'il n'y ait aucun défaut de fabrication), et d'un petit bureau par côté, sur lequel était posé le téléphone.

Il ne me restait plus qu'à me mettre au travail. Tout ce que l'on m'apprenait était nouveau pour moi, mais les deux personnes avec qui je travaillais à l'atelier étaient là à tout instant pour m'aider ou m'expliquer, et ce travail qui aurait pu être fastidieux me parût dès les premières minutes très agréable.

De plus, chose étonnante à mes yeux, le patron nous aidait à monter les matelas de tissu, réparer les machines lorsqu'elles tombaient en panne, portait parfois les caquettes de vêtements à assembler aux personnes qui travaillaient à domicile.... Bref, il n'était pas seulement le patron, il mettait la main à la pâte.

Des personnes extérieures à l'usine : les représentants de l'usine sur les marchés, ou dans les magasins, des commerçants, ou des employés à domicile, venaient par moments nous distraire quelques minutes de la monotonie de notre travail.

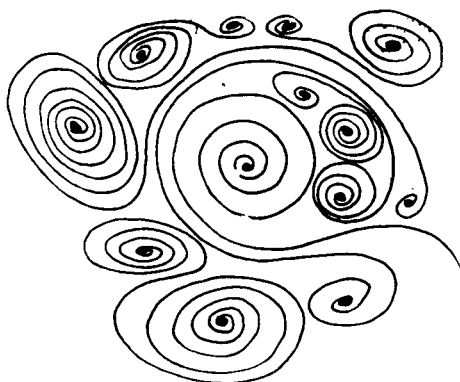
L'usine était une véritable fourmilière où chaque ouvrière avait une place précise et indispensable à l'ensemble.

Le soir, je rentrais à la maison exténuée, mais heureuse, car chaque journée se déroulait dans la joie et la bonne humeur. Avec parfois des grincements de dents lorsque je me trompais, ou qu'une employée devait réparer une petite erreur. Mais cela se faisait dans une ambiance décontractée et contribuait à faire de notre petite fabrique un atelier familial.

Je garde un très bon souvenir de mon passage dans cette petite entreprise, qui m'aura permis de remédier à la monotonie des vacances, et de connaître une branche professionnelle dont jusqu'alors j'ignorais tout !

Je te dis alors à très bientôt peut être, pour de prochaines vacances. Je te souhaite longue vie petite usine !

Sandrine LAMOUROUX



N O E L

A cette heure de la nuit,
tout semble endormi.
Depuis quelques heures,
A cessé le malheur.

Oh ! toi mon Dieu,
Exhausse mon vœu :
Epargne ces vies,
En cette nuit,
relève le défi.

Dans cet univers infini,
Seul le bonheur,
Peut-être rajeuni,
Comme le sont nos cœurs,
Dans la profondeur de cette nuit.

L'ENFANT SANS NOM

Toi l'enfant
Que dans les jubilations
Une mère a enfanté.
Toi qui, sorti de ton cocon
Est devenu l'enfant sans nom
Pour qui rien ni personne
Ne peut compter,
Tu es l'enfant qui cries détresse
Et implore la bonté des hommes !
Toi qui ne demandait qu'à vivre,
Condamné par ton handicap
Tu es à tout jamais
Aux bancs des accusés.
Les enfants martyrs
Sont désormais ta patrie....

Sandrine LAMOUROUX

Nombre de personnes à Saint-Bauzille pensent soit "en catimini" soit à haute voix que la municipalité aurait dû faire telle chose, plutôt que telle autre, par exemple, une piscine, plutôt qu'un Syndicat d'Initiative.

*Mais qu'est ce
qu'ils font ?
de nos sous ?
(au conseil
municipal)*

A propos d'initiatives, les conseillers n'en manquent pas, mais sont-elles réalisables ? C'est là que commencent les problèmes.

Une Commune est gérée comme un budget familial, comme une entreprise. Elle doit assurer ses dépenses courantes de fonctionnement, c'est à dire, salaires, assurances, chauffage, E.D.F., P.T.T., etc...

Pour les salaires, tous les emplois doivent être d'une nécessité réelle : tout personnel superflu coûte cher et c'est mal gérer une Commune que d'embaucher pour avoir la satisfaction illusoire de créer un emploi payé par les contribuables sans qu'il leur soit nécessaire.

Les autres charges de fonctionnement dépendent, elles, de facteurs extérieurs, et sont pour la plupart incompressibles, tout en restant dans les limites du raisonnable.

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT = BUDGET

Comme pour un ménage, plus le train de vie quotidien est élevé, moins il y aura possibilité à la fin du mois de réaliser des économies en vue d'un investissement.

De même, dans une Commune, si les dépenses de fonctionnement sont raisonnables, il restera quelque chose à investir dans des opérations lourdes participant au patrimoine local. Chacune de ces opérations doit être programmée longtemps à l'avance, étudiée; le dossier complet doit être soumis à différents Organismes ou Autorités compétentes en vue d'obtenir une subvention qui se concrétisera ou pas.

SUBVENTION + FONDS PROPRES + EMPRUNT = COUT DE L'OPERATION

Plus la subvention allouée est faible, ou pire, inexistante, plus l'emprunt ou l'auto-financement doit être important si le projet est maintenu. Un danger à éviter : cumuler sur une période trop courte des crédits au-dessus des moyens de la Commune.

En effet, on a déjà vu certaines Mairies contraintes à contracter un nouvel emprunt pour faire face à des emprunts antérieurs excessifs et imprudents : d'où l'engrenage d'impôts locaux toujours plus élevés.

GOUVERNER, C'EST CHOISIR

La décision d'opter pour telle ou telle réalisation, tels ou tels grands travaux se prend au Conseil Municipal, à la majorité.

Pour des problèmes vitaux comme l'eau le tout à l'égout, l'assainissement, il n'y a guère de choix possible : on se doit de ne pas reculer devant cette échéance; le programme court sur 4 ans pour rénover entièrement le réseau existant et l'agrandir, le renforcer pour un meilleur confort de tous les usagers, déjà résidant ou futurs Saint Bauzillois.

Dans le même ordre d'idée, extension du réseau E.D.F. pour permettre des constructions nouvelles.

Outre ces questions primordiales, nous sont soumis des projets entre lesquels le choix est difficile : choix politique, économique, social, culturel, choix entre génération... choix entre différentes sortes d'intérêts, tous légitimes...

Donner la priorité aux Ecoles, au Sport, au Tourisme, à l'Emploi, aux logements d'actifs, à une Maison de Retraite? et savoir profiter des circonstances.

Il faut évaluer les besoins du village, leur importance respective, le coût de chaque opération et surtout son financement, savoir frapper à plusieurs portes pour décrocher une subvention, variable selon les options prioritaires prises en haut-lieu : une année, on favorise par exemple l'implantation de crèches, deux ans plus tard, les logements sociaux, trois ans après le maintien à domicile des personnes âgées.

... ET CHANGER DE VITESSE AU BON MOMENT

Ainsi, aujourd'hui, si l'on tient compte des options du Gouvernement lui-même, il est opportun par exemple de réaliser des travaux d'éclairage au stade dès cette année car plus tard, la même opération serait plus coûteuse pour la Commune, donc pour chacun de nous. Savoir changer de vitesse au bon moment.

L'idéal, bien sûr, est de réaliser à moindre coût, ce qui profite au plus grand nombre.

Ainsi, doit-on parfois accélérer nos projets, parfois les refouler ou les reporter à plus tard afin de bénéficier au maximum de l'opportunité du moment.

Pour en revenir à notre Syndicat d'Initiative, il était impératif d'utiliser la subvention en 1986, sinon elle était perdue, n'étant pas reconductible pour 1987. D'ailleurs les travaux, réalisés sur un terrain communal (en partie, par des employés municipaux travaillant en régie) et financés par la dite subvention sont loin d'avoir grevé notre budget et constituent un acquis supplémentaire.

Pour une piscine ou une Maison de Retraite, il n'en serait pas de même : il faut d'abord trouver un terrain sur un emplacement adéquat, l'achever, réaliser l'oeuvre et en assurer sa gestion une fois terminée : ce sont là bien souvent des points noirs, déficitaires dans nombre de budgets communaux. Ils ne sont cependant pas exclus de nos objectifs, notamment pour ce qui concerne la piscine... mais "chut", ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Au dernier Conseil Municipal du 19 Décembre 86 a été débattu un avant projet pour la construction d'un Atelier-relais favorisant l'expansion d'un petit industriel, et par là, l'embauche à terme de quelques employés supplémentaires.

Offrir du travail sur place, c'est retenir une population jeune, active, et garder le village vivant.

C'est là un des buts fixés par votre Conseil Municipal qui au seuil de cette nouvelle année 1987 vous souhaite à tous :
SANTÉ - PROSPÉRITÉ ET JOIE DE VIVRE A SAINT-BAUZILLE.

Mme BRUN
Conseillère Municipale

DU THEATRE A S^TBAUZILLE ?*pourquoi pas ?*

Formulaire à renvoyer au "Publiaïre" :

Je (nom et prénom)
habitant à

Téléphone :

désirerais contacter d'autres personnes de SAINT-BAUZILLE
DE-PUTOIS afin de faire du théâtre.

20 Novembre 1986 :

Une délégation de la Charte de la Haute Vallée de l'Hérault, du Centre Culturel du Languedoc et de l'Office Départemental d'Action Culturelle (O.D.A.C.) convoquait deux réunions, à la Mairie de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS, la première à 18 h avec les instituteurs de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS et de GANGES, l'autre à 20 h 30, avec quelques Associations de ces deux Communes. Nous ne ferons pas un compte-rendu complet de ces deux réunions. Disons simplement qu'une enquête scientifique a été menée par Messieurs VIDAL et LAURENCE, du service "patrimoine" de l'O.D.A.C., sur notre région, son passé, son mode de vie, ses coutumes, et tout ce qui lui donne son caractère bien à elle. Au centre de ce passé récent : l'industrie de la soie. A partir de cette enquête, ils ont eu l'idée de faire créer par une troupe de comédiens professionnels "La Fougasse tragique", un spectacle de théâtre racontant une histoire qui aurait pu se passer "chez nous", et qui s'appellera "le fil" (allusion, évidemment, au fil produit par le ver à soie). Cette "pièce" sera produite en automne 87 dans un local de la région à déterminer. Mais, aidés en cela par la Charte et le Conseil Général (et grâce aux moyens mis à leur disposition par la loi de décentralisation,) ils ont voulu aller plus loin : Cette troupe de comédiens ne se bornera pas à préparer "sa pièce". Pendant toute la période de préparation et à partir de maintenant, elle résidera sur place et ses membres se mettront à la disposition des écoles, des associations et de tous ceux qui seront intéressés par l'exercice de l'expression théâtrale, et réaliseront, avec eux, divers spectacles en relation avec le thème de leur pièce (ou d'autres thèmes). Déjà, le Foyer des Jeunes à GANGES, a demandé à profiter de cette offre et a commencé, avec l'aide d'un de ces comédiens, à réunir, une fois par semaine, gratuitement "des amateurs" de tous âges et de tous sexes, même débutants. Les gens de SAINT-BAUZILLE seraient-ils plus empruntés pour réaliser les activités qui leur plaisent ? La seule Association de SAINT-BAUZILLE qui a assisté à cette réunion... est le FOYER RURAL ...



Or, jadis, beaucoup de Saint Bauzillois aimaient "jouer la Comédie" et, aujourd'hui, regrettent de ne plus avoir l'occasion de continuer. Cette occasion, elle leur tend les bras. Ces comédiens "amateurs" sauront-ils la saisir ? A cet effet "Le Publiaïre" leur fait une proposition pour les aider à démarrer, à passer du stade d'un désir individuel à une réalisation collective, et voici comment :

Quel que soit votre âge, enfants ou adultes, anciens pratiquants de théâtre amateur ou complètement débutants, si vous êtes intéressés par une activité théâtrale, donnez votre nom et adresse (ou votre numéro de téléphone) au "Publiaïre" (boîte aux lettres à l'ancienne Mairie, ou communication à l'un des administrateurs de la publication). Le "Publiaïre" vous proposera une réunion pour vous mettre en rapport les uns avec les autres et avec les responsables pour que vous puissiez ensemble, prendre les décisions qui vous permettront de vous organiser et de passer à l'action.

Espérons que, là comme ailleurs, et malgré les pronostics pessimistes de certains, notre village restera à la hauteur de ses ambitions et ne décevra pas ceux qui pensent que :

Quand faut y aller... faut y aller....

Et SAINT-BAUZILLE n'est jamais le dernier.

Nous avons demandé à Michel VIDAL, de l'O.D.A.C., de nous expliquer plus en détail comment et pourquoi est née cette initiative d'activité théâtrale liée au patrimoine de notre région et nous le remercions d'avoir bien voulu répondre par l'article qui suit ;

THEATRE ET PATRIMOINE

Le patrimoine, qu'es aquo ?

Lorsqu'on entend parler aujourd'hui, de patrimoine, on pense le plus souvent aux aspects les plus matériels de notre culture : Les monuments historiques, les objets archéologiques ou les oeuvres d'art, en somme des biens mobiliers ou immobiliers.

Mais on oublie que ce qui donne sens à tout cela, c'est la partie la plus immatérielle de la culture, tout ce qui se dit ou se tait, mais en tout cas se pense, se sait et se vit.

Si l'on s'en tient au sens matériel du patrimoine, le pays gangeois est relativement pauvre par rapport à d'autres régions. Et pourtant c'est un des lieux où la culture locale est la plus riche, mais d'une richesse discrète, en quelque sorte "intérieure"...

Ici peu de châteaux, peu de "monuments", peu de grands sites archéologiques, mais par contre un milieu naturel très dur, austère, et pour vivre là, tout au long des millénaires, une culture très forte, faite d'une multitude de savoirs, de savoir-faire, de pratiques et de croyances, toute une mémoire accumulée et transmise de génération en génération jusqu'à nos jours.

C'est un patrimoine qui ne brille pas, qui peut difficilement se vendre ou se montrer, mais qui est un peu comme la respiration : elle est vitale mais si naturelle qu'on n'en prend conscience que le jour où on a le souffle coupé.

Et c'est vrai qu'aujourd'hui ce pays a le souffle court et lutte contre l'étouffement économique...

Une culture

Dernièrement, c'est-à-dire depuis deux siècles surtout, le pays gangeois a été très marqué par le développement extraordinaire de la sériciculture, jusqu'à devenir la capitale mondiale du bas de soie.

Mais les témoins matériels de cette culture sont peu spectaculaires. Pour les apprécier il faut savoir déchiffrer dans le paysage, marqué par le déclin industriel, les signes de cette activité : des mûriers, partout mais de moins en moins, des magnaneries mais on n'en voit que quelques petites fenêtres sous les toits, des filatures et des usines, mais souvent défigurées par les transformations successives ou par la ruine du temps... Bref, rien qui fasse courir le touriste...

Par contre, dès que l'on parle avec les gens de ce pays et surtout qu'on les écoute, on plonge immédiatement dans une culture aussi extraordinaire que la soie qui l'a engendrée.

Aujourd'hui, dans un contexte où les mutations sociales s'accroissent, où la coupure entre les générations s'accroît, où les différences culturelles ne sont plus seulement liées à la richesse et aux lieux mais de plus en plus aux "tranches d'âge", la transmission du patrimoine pose un grave problème.

Comment le résoudre ?

Comment restituer à tous ce qui est le bien commun ?

Comment faire pour que cette richesse reste disponible et serve aujourd'hui à tout ce qui fait la vie d'un pays ?

Ce sont des questions que nous nous posons tous les jours, à l'Office Départemental d'Action Culturelle de l'Hérault. Nous n'avons pas de réponse toute faite. A chaque cas sa solution.

Un sujet

Pour le Pays Gangeois, plusieurs recherches ont été effectuées qui ont permis de recueillir une partie de la mémoire collective et surtout d'en percevoir la force et la diversité. Comment rendre au public ce qui lui appartient ?

D'abord en contribuant à la prise de conscience de ce patrimoine, localement. L'organisation, en juin dernier, d'une "fête de la chanson Cévenole", à Saint Bauzille, répondait en partie à ce souci. Mais il fallait aller plus loin.

T.S.V.P. →

Les témoignages recueillis, c'était une parole vivante. Nous avons pensé que le théâtre - si apprécié à Saint Bauzille - était le meilleur moyen pour que tous, jeunes et vieux, faute de se parler assez chaque jour, "s'entendent" au travers du jeu des acteurs, au travers d'une création théâtrale nourrie de nos enquêtes.

Ainsi est né ce projet "théâtre et patrimoine", grâce surtout au Centre Culturel du Languedoc qui nous a mis en relation avec le partenaire idéal : La troupe de la "Fougasse Tragique". Depuis de nombreuses années celle-ci effectue un remarquable travail dans la région.

Ensemble nous avons imaginé, avant celui de la pièce, le scénario de l'opération : d'abord un long travail de sensibilisation, dans les écoles, les collèges, les associations. Sensibilisation au théâtre en même temps que redécouverte du patrimoine local.

Travail d'écriture théâtrale ensuite, avec imagination et respect.

Travail de création et de diffusion, enfin, dans tout le pays gangeois d'abord, et au delà ensuite...

Pour tout cela il faudra du temps, un an, un an et demi.

Des lieux ? Il faudra les trouver.

Des partenaires ? Ils sont tous réunis : Le Centre Culturel du languedoc, La Fougasse Tragique, Le Service Patrimoine de l'Office Départemental d'Action Culturelle et, localement, la charte "Haute Vallée de l'Hérault".

Des moyens ? Nous apportons les moyens du Conseil Général de l'Hérault et nous obtiendrons ceux de la Région et de l'Etat.

Reste peut-être l'essentiel : l'adhésion de la population elle-même à ce projet qui est culturel, à première vue, mais qui si l'on regarde de plus près, aura des conséquences multiples : pour affronter l'avenir notamment l'avenir économique, on a tous besoin, un jour ou l'autre de se rappeler tout ce qu'on a déjà réalisé, tout ce qu'on est, et de se dire : "c'est pas si mal, non ?".

Pasolini disait souvent : "pour aller de l'avant, il faut savoir aussi regarder en arrière".

Aujourd'hui, nous pourrions dire : "utiliser notre patrimoine, c'est investir sur l'avenir".

Michel VIDAL
Responsable du Patrimoine
Office Départemental
d'Action Culturelle
de l'Hérault



ON RECHERCHE...

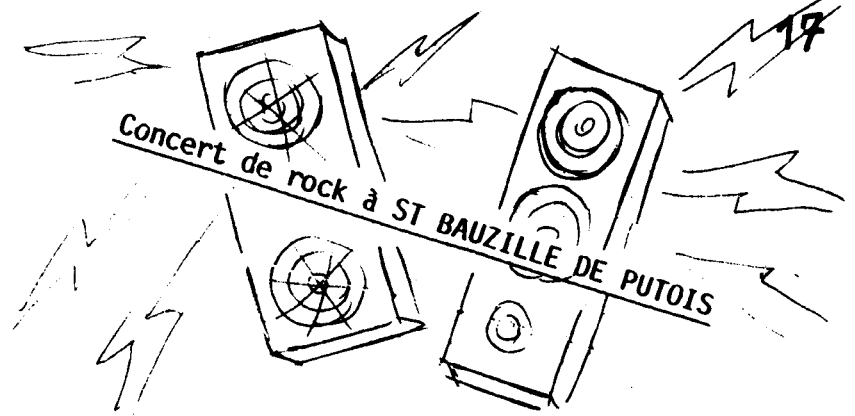
Il existe, dans le Département, un "Bibliobus" pourvu d'une très importante quantité de livres de qualité et de toute nature. Le "Bibliobus" prête ses livres, gratuitement. Il passe, pour cela, tous les trois mois, renouveler le stock mis à notre disposition dans chaque Mairie, dont la nôtre. On peut, à l'avance, commander des titres sur le gros catalogue, et se les faire livrer. Si on n'a pas fait la liste de commande, on choisit, le jour de son passage, dans les livres restants transportés par le "Bibliobus".

A l'heure actuelle, personne ne se chargeant de faire les commandes, ce sont les employés municipaux qui, au moment du passage du "Bibliobus" interrompent leur travail pour renouveler, à la hâte et sans la préparation que cela nécessiterait, le stock disponible en rayons à la Mairie.

Or, à SAINT_BAUZILLE, il y a de nombreux amateurs de lecture qui pourraient profiter de ce service s'il était plus connu et si une personne bénévole acceptait de lui consacrer quelques heures pour faire les commandes. Le "Publiaire" se ferait un plaisir d'annoncer dans ses colonnes toutes informations utiles sur les ouvrages mis à la disposition des lecteurs, liste de titres, analyses, résumés, etc....

Si ce petit travail si utile vous intéresse, adressez-vous, le matin, aux employés municipaux, ou au "Publiaire" qui transmettra.

BIBLIOTHEQUE



Le groupe de rock Montpelliérain ST PEAUL s'est produit au foyer rural le samedi 13 Décembre. C'est à l'initiative de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux que des concerts de rock ont lieu dans différents villages du département.

. Pourquoi des concerts de rock dans les villages ? C'est tout d'abord la musique privilégiée des jeunes. C'est aussi une musique que l'ont peut souvent écouter en concert dans les villes et trop peu en milieu rural. Enfin, le département de l'Hérault regorge de groupes de rock de qualité qui se demandent qu'à se produire en public.

. Le foyer rural de ST BAUZILLE DE PUTOIS a voulu organiser une animation pour les jeunes. Il faut reconnaître que ce concert de rock n'a pas attiré un grand nombre de spectateurs : peut-être que la publicité n'a pas été suffisante, que le mois de Décembre n'est pas le plus approprié pour de telle manifestation. Néanmoins, ce concert a été de qualité, et si le foyer rural décidait de le renouveler à une meilleure époque, le public viendrait peut-être en plus grand nombre. Sa Fédération Départementale le soutiendrait pour ce type de manifestation.

HERVÉ

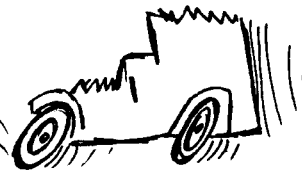
Appel aux associations

Le "Publiaire" paraît régulièrement tous les trois mois. Toutes les Associations de SAINT-BAUZILLE peuvent faire paraître, dans ses colonnes, les annonces qu'elles jugent utiles. Cela donne de l'intérêt à notre journal et les aide à diffuser leurs informations à tous les habitants de SAINT-BAUZILLE.

De même, le "Publiaire" est toujours disposé à transmettre vos petites annonces individuelles.

Une seule précaution : ces annonces doivent nous être remises, au plus tard 15 jours avant la parution du "Publiaire", soit aux dates suivantes : 1er Janvier - 1er Avril - 1er Juillet - 1er Octobre.

ATTENTION... ECOLE...



En fin de l'année Décembre, une pétition de parents d'élèves et des enseignants a été présentée à Monsieur le Maire, concernant le non respect de la signalisation routière devant les écoles, par les automobilistes dont nombre habitent le village.

La voie normale aurait été de réunir les parents d'élèves avec leurs délégués. Ils auraient ensemble, débattu du problème et, ensuite, rencontré Monsieur le Maire et les enseignants pour étudier ensemble ce qui pourrait être fait pour améliorer la sécurité devant les écoles.

Enseignants et parents, sensibles au problème de sécurité, ont signé cette pétition lancée par deux mamans d'élèves sans, apparemment, la lire attentivement en ce qui concerne la solution proposée, qui était, dans le texte, le déplacement de l'école en un lieu plus sûr. Et telle quelle, elle a été adressée au Maire de Saint-Bauzille.

Ceci dit, Monsieur le Maire, après l'avoir reçue et lue a pris aussitôt, en ce qui concerne le stationnement, la signalisation, la vitesse, les feux, des mesures pour une application plus stricte des règles de circulation aux abords des écoles. Ces mesures sont entrées en application lors de la rentrée du 5 Janvier 1987.

Nous les rappelons :

INTERDICTION DE STATIONNER sur le CD 986, entre les carrefours de "La Vierge" et du "Courtou", un quart d'heure avant et après chaque rentrée et sortie de classes (sauf sur les emplacements prévus à cet effet).

Sur cette partie de route, le gardien municipal sera spécialement chargé de faire respecter cette interdiction ainsi que les arrêts aux feux rouges et les vitesses autorisées.

La traversée du CD 986 sera effectué en groupe par les enfants sous la surveillance des enseignants.

Il est INSTAMMENT DEMANDE AUX PARENTS qui viennent conduire ou chercher leurs enfants en voiture, de stationner soit au parking du "Courtou", soit sur la Place du Marché et non sur le CD 986.

DEUX PANNEAUX, placés 50 mètres avant les deux écoles, signaleront, en lettre capitales : "RALENTIR ECOLES". Une signalisation au sol est également prévue quelques mètres avant les passages protégés.

Un point est resté en suspens : "L'importance d'étudier un déplacement des locaux scolaires". Car Monsieur le Maire est aussi soucieux de la sécurité des enfants que des finances de la Commune. Et un déplacement des locaux scolaires exigeraient des impôts nouveaux pour les habitants de la Commune, ainsi que pour ceux des Communes voisines dont les enfants sont scolarisés à Saint-Bauzille, à qui on demanderait une participation pour cette dépense.

Cet aspect des choses n'a sans doute pas été complètement pris en compte par les auteurs du texte et beaucoup de signataires en ont convenu. En effet, nous viendrait-il à l'idée de

demander le déplacement de la Préfecture ou d'une autre Administration, sous prétexte qu'il est impossible de stationner devant sa porte ?

Car reconnaissons-le, à l'heure où la plupart des grandes villes multiplient les voies piétonnières, la voiture, qui est un excellent outil, pratique à de multiples égards, peut devenir une arme dangereuse si l'on en abuse. Témoin le coût des accidents qu'elle provoque et que nous payons si cher par la Sécurité Sociale ou les Assurances Automobiles.

Mais voilà, à Saint-Bauzille, c'est différent. Certains, oublient qu'ils ont encore des jambes. Ils ne savent pas aller sans voiture chez le boulanger, l'épicier, au café, à la Mairie... ou à l'école chercher les enfants qui auraient bien besoin de se dégourdir les jambes après des heures de station assise sur les bancs de l'école. Dans le village, il faut se garer le plus près possible de l'entrée, sans se soucier si ce stationnement gêne le voisin pour ouvrir ses volets ou sortir de chez lui, et aux demandes de déplacer les véhicules on répond parfois par des insultes.

Sur le Chemin Neuf, à la sortie des écoles, c'est beaucoup plus grave. La paresse de faire 50 mètres à pied peut engendrer l'accumulation simultanée de véhicules au même moment, diminuer la visibilité quand sortent les enfants en groupe ou isolés, et favoriser les accidents.

Alors, personne ne se plaindra, sans doute, si des mesures sévères sont prises contre ceux qui ne respectent pas les consignes de sécurité.

L.P.

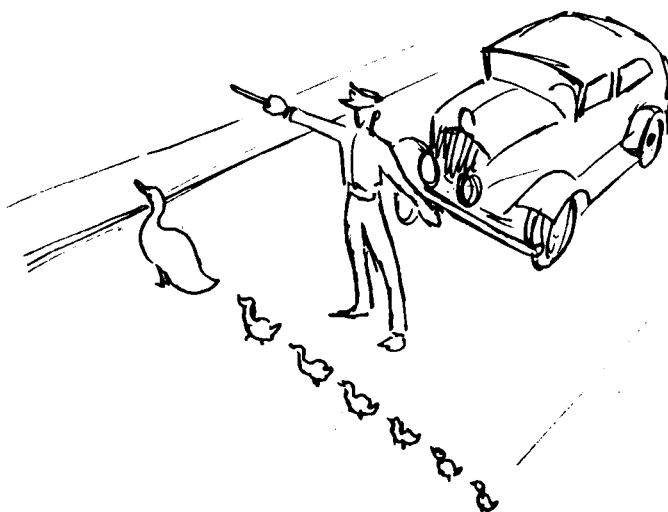
Question Test :

Lors de votre enfance, combien de fois êtes-vous allés à l'école, chez le boulanger, chez le docteur etc.. en voiture ?

Pendant son enfance combien de fois votre enfant est-il allé à l'école, chez le boulanger, chez le docteur etc.. en voiture ?

Divisez le 2^o nombre par le premier.

Appréciez vous-mêmes le sens à donner à la valeur du quotient (demandez à votre enfant de faire l'opération lui-même et écoutez attentivement ses commentaires).



- NAISSANCES :

- 12 Décembre 1986 : Marie-Charlotte de Salvador RIDAURA et de Maguelone MAZET.
- 27 Décembre 1986 : Hélène de Claude CAUSSE et de Philomène CIRIBINO.
- 4 Janvier 1987 : Romain, de Pierre et Marie-Noële, petit-fils de Georges CICUT, notre sympathique secrétaire général de Mairie

- DECES :

- 23 Octobre 1986 : Ulysse BOUZIGE veuf de Marguerite BAUDOUIN.
- 25 Octobre 1986 : Justin DURAND époux de Félicie TAILLEFER.
- 15 Novembre 1986 : Louis ROLLAND époux de Marie Thérèse GARRIC.
- 18 Novembre 1986 : Anne Marie VESSIERE Veuve de Auguste RIVIERE.

Souhite en coin

Papa fait une leçon de morale à son fainéant de fils Toto :
 "Sur terre, tout le monde travaille. Toi, par exemple, quel métier choisiras-tu plus tard ?"
 - Quand je serai grand, dit Toto, je serai marin.

Didi, demande à sa mère :

- C'est vrai, maman, que les anges, ont des ailes ?
- Mais oui chérie.
- Alors ils peuvent s'envoler ?
- Bien sur.
- Eh bien, j'ai entendu ce matin que papa disait "Mon Ange" à la bonne. Est-ce qu'elle va s'envoler aussi ?
- Et comment ! Pas plus tard que tout de suite !

Communiqué

Le FOYER RURAL donne, dans ses locaux, une séance de marionnettes, MARDI 28 JANVIER, après la classe, à 17 H 30.

Prix d'entrée : 10 Frs.

Qu'ON SE LE DISE.

Petites annonces

Vends :

- Congélateur LINDT, 130 Litres, encore sous garantie (4 tiroirs)
- Chaussures de ski de fond neuves pointure 38.
- Deux rétroviseurs d'aile neufs pour tracteur caravane.

tél. 67.73.76-64

Le cours de dessin de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS cherche encore une personne acceptant de venir "poser" pendant 2 heures le mercredi ou le samedi, moyennant une petite rétribution. Pas de condition d'âge ou de sexe. Une seule condition : savoir et pouvoir "tenir la pose".
 S'adresser : Boite aux lettres du "Publi-aïre" ou sur place, à l'ancienne Mairie, Le Mercredi et le samedi de 17 à 19 h.

FOYER RURAL

Activités pour tous - Cinéma

Cyclotourisme

Gymnastique

Couture

Ateliers d'enfants

Club photo

Grand' Rue

ST BAUZILLE DE PUTOIS

Œuvres de Plein Air des J.L.R.

CENTRE DE VACANCES

« **LES LUTINS CEVENOLS** »

Centre d'Activités Physiques de PLEINE NATURE

CANOE

KAYAK

SPELEOLOGIE

ESCALADE

CYCLOTOURISME

34190 St. Bauzille-de-Putois. Tél. (67) 73.70.30

**CAVE COOPERATIVE
DES VIGNERONS DE
St. BAUZILLE DE PUTOIS**

créée en 1928
capacité 33 000 HL

— Ses vins de pays rouges, rosés et blancs,
mûris au soleil des Coteaux de la Grotte des
Demoiselles (vendus en bouteille bordelaise
3/4)

— Ses mousseux : doux - brut - rosé

— Ses vins de table vendus en vrac

Vente directe à la Cave Coopérative ou dans ses
dépôts

Ganges : Maison Aparicio, rue Biron

Le Vigan : 9, rue des Banis

St Jean de Bruel : Grand'Rue

Millau : rue de Bary

tél : 73.70.11—

